

LE CANADIEN NATIONAL—LA RECOMMANDATION DU RAPPORT HALL

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Monsieur l'Orateur, j'ai soulevé une question à la Chambre le vendredi 3 avril à laquelle je n'ai pas reçu de réponse satisfaisante. J'ai repris la question au comité permanent des transports pour encore une fois me buter à un mur. Je n'ai reçu absolument aucune réponse ni du secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Bockstael) ni du ministre des Transports (M. Pepin) à la question suivante que j'ai posée le 3 avril:

La caisse de retraite du CN a fait assez de profits cette année pour investir 53.5 millions de dollars dans des gisements de pétrole et de gaz. Il ne s'agit là que d'un investissement parmi tant d'autres pour une caisse qui dispose d'énormes capitaux d'investissement. Compte tenu de cette situation, j'aimerais que le ministre suppléant des Transports me dise s'il serait disposé à demander au président du CN d'augmenter immédiatement les pensions des retraités du CN et de les indexer partiellement. Ces mesures seraient bienvenues d'autant plus que les retraités doivent faire face à un taux d'inflation de 12.2 p. 100 et aux répercussions dévastatrices du Programme énergétique national.

Le secrétaire parlementaire a déclaré qu'il se renseignerait à ce sujet et me fournirait une réponse, mais je n'en ai reçu aucune.

Ce qui nous préoccupe de ce côté-ci de la Chambre, c'est le fait que l'on ait rapporté à plusieurs reprises que le CN va jouer un certain rôle dans une tentative de prise de contrôle de Gulf Canada. Il a été affirmé dans de nombreux articles de journaux que le CN était sur le point d'acheter cette société, mais le rôle que jouerait le CN dans cette affaire n'est pas très clair. D'autres articles affirment que le CN s'est joint à un groupe privé pour planifier l'achat d'une part importante de Gulf Canada.

Ce qui nous préoccupe, c'est la possibilité d'une répétition du fiasco de Petrofina, qui fut une erreur grossière qui a coûté aux contribuables canadiens des millions de dollars en commissions spéciales versées dans des banques suisses et un milliard de dollars qui sont en train d'être transférées en Belgique. Nous avons le droit de savoir si le CN a bien l'intention de faire l'acquisition de Gulf. Certains autres journaux prétendent même qu'une offre a déjà été faite. Le *Financial Times* a dit ceci:

Un accord complexe, portant sur une somme de 2 milliards de dollars, qui donnerait à un groupe de sociétés canadiennes une participation majoritaire dans Gulf Canada Ltd. est sur le point d'être conclu d'après certains milieux d'affaires.

Ni Gulf, ni le CN n'ont confirmé ou démenti que ces tractations indiquent la possibilité d'une prise de contrôle. Le gouvernement va probablement tergiverser en permettant à des fuites de provoquer une hausse vertigineuse des actions de Gulf, jusqu'à ce que ces actions soient si chères que Gulf serait bien bête de rejeter une offre.

Je tiens à signaler que, si les faits sont exacts, c'est un fonds de pensions des cheminots qui servirait à acheter ces actions coûteuses de Gulf, et nous avons entendu ni le gouvernement, ni aucun ministre, ni qui que ce soit nous confirmer cette nouvelle. Naturellement on s'attend à ce qu'encore une fois les Canadiens payent pour les bévues du gouvernement.

Il est tout à fait regrettable que le ministre des Transports ne soit pas ici pour répondre. C'est un affront de sa part de refuser de faire la moindre déclaration à ce sujet et de ne rien faire pour dissiper nos craintes que le CN rachète Gulf. Je prie donc le secrétaire parlementaire de demander au ministre des Transports de renvoyer cette question au comité permanent des transports et de dévoiler tous les détails de cette affaire.

L'ajournement

Cela permettrait peut-être d'arrêter la future politique gouvernementale en matière de prise de contrôle par le gouvernement des sociétés pétrolières. Je suis sûr que c'est le gouvernement qui exerce des pressions sur le CN pour qu'il achète Gulf. Je ne crois pas que cette idée vienne des dirigeants de la Gulf.

Du point de vue d'un retraité du CN, ce scénario n'est qu'un autre coup de pied au derrière. On demande à ces retraités de contribuer à la caisse de retraite. Ils ne tirent aucun bénéfice de leur argent. Par ailleurs, ils doivent se contenter des pensions les plus faibles au Canada. Leur pension n'est pas indexée, et le taux d'inflation atteint 12.5 p. 100. Nous avons un programme énergétique national désastreux et un budget immobiliste. Il est vrai que toute somme prélevée par la compagnie sur la caisse de retraite y est remise avec profit. Toutefois, ce profit est ensuite déduit du passif sans capitalisation de la société à l'égard de la caisse de retraite. Cela n'aide nullement à accroître les pensions versées aux employés à la retraite. En fait, cela ne fait qu'accroître les profits de la société aux dépens des retraités, car si l'investissement entraîne des pertes, celles-ci doivent être amorties entièrement par la caisse de retraite.

• (2205)

Nous réclamons des solutions à ce problème. Les retraités et les députés de l'opposition à la Chambre ont droit à quelques explications. Le CN achètera-t-il la société Gulf, oui ou non? Il faut que le ministre des Transports ordonne immédiatement une enquête et renvoie en outre cette affaire au comité permanent des transports afin de trouver le responsable de la fuite concernant la prise en charge de la Gulf et d'en confirmer ou en réfuter la véracité.

Cette enquête permettrait également de faire la lumière sur les rapports qui existent entre la caisse de retraite du CN et les pratiques de cette société en matière d'investissement, et de faire preuve d'une plus grande équité à l'égard des retraités.

Je voudrais maintenant citer d'autres articles de journaux. On en publie sans cesse. La vague a commencé l'année dernière et se poursuit encore aujourd'hui. Voici un article intitulé: «Le CN chercherait à acquérir Gulf Canada». L'on ne sait pas très bien quel rôle le CN pourrait être appelé à jouer dans une telle prise en charge. Le CN devrait-il le savoir, puisque les projets d'acquisition vont bon train? D'où viennent ces renseignements? Voici un extrait d'un article de Jeff Carruthers paru dans le *Globe and Mail* en décembre dernier:

Le CN pourrait avoir recours à deux sources de fonds que la société de la Couronne réunit elle-même, pour financer, à coups de plusieurs milliards de dollars, cette acquisition, ainsi qu'à des crédits supplémentaires venant d'Ottawa, et aussi à une caisse de retraite considérable...

Où M. Carruthers prend-il ses renseignements? Le *Financial Times* a publié d'autres articles au sujet de cette prise en charge.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je dois malheureusement interrompre le député, car il a épuisé son temps de parole.

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, comme d'habitude, je dois corriger certaines idées fausses qu'a le député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie). Il se plaint du fait que le CN a investi dans des biens pétroliers et gaziers les fonds que contient sa caisse de retraite. Mais il ne semble pas comprendre que ce n'est que grâce à des investissements prudents comme ceux-là que le CN peut protéger les intérêts à long